

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Tel: +25111-551 7700 Fax: +25111-551 7844
web site : www.au.int

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Chères sœurs et frères d'Afrique,

Cette année, nous dédions la Journée internationale de la femme à toutes nos sœurs et à tous nos frères victimes du fléau du déplacement forcé sur le continent.

Ce choix fait écho au thème de l'Union africaine pour l'année 2019. La Déclaration adoptée sur cette question par le Sommet de février 2019 articule des mesures pratiques touchant tous les aspects du problème. L'objectif est de mieux conjuguer nos efforts pour trouver une réponse durable à ce fléau et d'améliorer l'accès aux services et aux infrastructures de base pour les millions d'Africaines et d'Africains déplacés à l'intérieur de leurs propres pays ou ayant franchi les frontières nationales pour chercher refuge ailleurs.

Notre continent a été à l'avant-garde du combat pour la protection des victimes des déplacements forcés. Dès 1969, l'Organisation de l'unité africaine adoptait la Convention régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique. En 2009, la Convention de Kampala sur l'assistance et la protection des déplacés internes - la première du genre dans le monde - est venue compléter cet édifice juridique.

Sur le terrain, et malgré la modicité des moyens qui sont les leurs, pays d'accueil et communautés locales n'ont eu de cesse de faire preuve de générosité et d'hospitalité envers les populations affectées.

À ces efforts, se sont ajoutés ceux visant à traiter à leur racine les causes des déplacements forcés, à travers une action renouvelée pour la prévention et le règlement des conflits, la promotion des droits de l'homme et l'amélioration du quotidien de nos populations.

Malgré cet engagement multiforme et de longue date, la triste réalité est que l'Afrique abrite aujourd'hui le quart de la population mondiale en situation de déplacement forcé.

Les filles et les femmes sont les principales victimes de ce fléau, soumises qu'elles sont à toutes sortes d'exactions, y compris l'exploitation et l'abus sexuels.

Ce lourd tribut, les filles et les femmes du continent le paient évidemment en Afrique, du fait de la violence qui caractérise les conflits, de l'instabilité et des discriminations multiples dont cette catégorie de notre population est victime, discriminations liées à des préjugés aussi tenaces qu'irrationnels.

Mais elles le paient aussi hors d'Afrique, à cause de la montée des égoïsmes nationaux et de l'intolérance, ainsi que de l'érosion concomitante du droit d'asile. L'hécatombe humaine dont la Mer Méditerranée est le théâtre le rappelle tragiquement.

À l'occasion des visites que j'ai effectuées en différentes zones de crise et de conflit, j'ai pu être témoin du drame des populations affectées, du caractère indicible des souffrances qu'elles subissent, ainsi que de leur résilience face à l'adversité. J'ai aussi pu constater la solidarité des pays et des communautés d'accueil, leur sens du partage et l'humanité qui les anime.

Ce 8 Mars nous offre l'opportunité de rendre hommage aux femmes du continent, à nos mères et sœurs qui œuvrent sans relâche pour la paix, la sécurité et la concorde. Elles font la paix, l'entretiennent et la cultivent dans nos foyers, nos écoles, nos centres religieux, nos marchés et à travers nos frontières.

Leur persévérance et courage sont dignes d'admiration et sont une source d'inspiration pour tous ceux qui travaillent à l'avènement d'un monde meilleur.

Cet engagement, nous le retrouvons à tous les niveaux.

Il se manifeste dans l'action menée au niveau des structures nationales de gouvernance; dans les initiatives lancées par des femmes au sein de notre Union et de ses Communautés économiques régionales - ainsi les médiatrices africaines regroupées dans *FemWise-Africa*; dans les efforts entrepris conjointement avec les Nations unies, notamment à travers le Réseau des femmes dirigeantes (*AWLN-African Women Leaders Network*); dans l'action citoyenne au quotidien, où abondent les gestes de solidarité, de compassion et de souci de l'autre.

Le lancement, à l'occasion du Sommet de février dernier, de la Stratégie pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation de la femme imprimera une dynamique renforcée à tous ces efforts. Entre autres objectifs, elle vise à assurer le respect de la dignité et de l'intégrité des femmes en temps de paix et de conflit.

En ce jour, je voudrais à nouveau rendre hommage aux États membres qui ont pris des initiatives audacieuses pour donner toute leur place aux femmes dans leurs processus décisionnels. J'exhorte les autres États membres à faire de même.

Au niveau de la Commission, aucun effort ne sera ménagé pour atteindre l'objectif de parité absolue à l'horizon 2025, parallèlement à l'accroissement de la place des jeunes dans notre institution. En cela, nous consoliderons l'avancée concrète que constitue la composition paritaire de la direction de la Commission.

Bonne fête.